



PARTICIPATION AU PROCESSUS SYNODAL :
UN GUIDE POUR LES CATHOLIQUES ATTACHES A LA MESSE TRADITIONNELLE LATINE
DE LA FIUV

Le Saint-Siège a invité à ce que l'on contribue au Synode sur la synodalité qui est prévu pour 2023. Les précédents exercices de consultation, tels que le Synode de la famille en 2015, suggèrent que les contributions qui sont autorisées à influencer les documents finaux peuvent être sélectionnées pour leur conformité avec l'agenda des organisateurs du Synode. Néanmoins, une absence des catholiques attachés à l'ancienne liturgie de l'Église à faire connaître leur point de vue rendrait inévitable leur exclusion. Sans placer d'espoirs exagérés quant au résultat final, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer que nos points de vue feront partie de la conclusion finale.

Ce document est conçu pour vous aider à participer le plus efficacement possible à cette consultation.

La date limite est le **2 mars 2022** : **Mercredi des Cendres**

• Où doivent aller les commentaires ?

Les propositions peuvent être faites au niveau paroissial et diocésain, mais aussi directement au Saint-Siège.

Vous pouvez trouver qui, dans votre paroisse et votre diocèse, a été désigné pour recevoir lesdites propositions : ces personnes peuvent être répertoriées sur les sites Web de la Conférence épiscopale, du diocèse et de la paroisse où vous résidez.

L'adresse e-mail des organisateurs du Synode à Rome est la suivante : synodus@synode.va

Certains diocèses ont créé un questionnaire en ligne à remplir par les fidèles, que vous pouvez également remplir.

Étant donné la possibilité que les contributions ne soient pas transmises, il est recommandé de déterminer qui est la personne à qui envoyer un courriel au niveau paroissial et diocésain, et de transmettre votre message directement à ces personnes.

Pour la même raison, vous devez l'envoyer à chaque niveau : à la paroisse, au diocèse, dans un message et via le questionnaire en ligne le cas échéant, et à Rome. Ce qui sera transmis de chaque niveau au suivant dépendra de la façon dont les gens de la paroisse et du diocèse choisissent de résumer ou d'assembler les réponses : vous devez leur donner la possibilité d'inclure les vôtres, mais aussi vous assurer que le niveau supérieur peut le voir, même s'il n'est pas clairement transmis.

• Qui peut contribuer ?

Les directives officielles nous disent que les contributions sont les bienvenues de la part de personnes, groupes informels, qui représentent les fidèles au sein du diocèse.

En d'autres termes, chaque membre d'une communauté de fidèles attachés à la messe traditionnelle pourrait contribuer : une congrégation, un groupe de catholiques demandant une messe, une chorale, une école ou tout autre groupe pourraient apporter une contribution commune ; et une association ou un groupe Una Voce local, représentant une ou plusieurs congrégations, peuvent également contribuer. La Fédération internationale Una Voce exprimera elle-même ses propositions.

Aucune de ces possibilités ne doit être négligée.

• Quel genre de message ?

Il existe une grande quantité de documents sur le Synode produits par le Saint-Siège, et d'autres sont élaborés par les Conférences épiscopales et les diocèses. Cependant, il n'est pas nécessaire de lire les centaines de pages de documents fournis.

Tout le matériel du Saint-Siège peut être consulté en anglais ici :

<https://www.synodalprocess.uk/downloads/vatican>

Le document préparatoire est accessible en plusieurs langues à partir de cette page :

<https://www.vaticannews.va/en/vatican-city/news/2021-09/text-read-in-english.html>

Le document le plus pertinent, le Vademecum, peut être lu en anglais ici :

<https://press.vatican.va/content/salatampa/en/bollettino/pubblico/2021/09/07/210907b.html>

En espagnol ici :

<https://press.vatican.va/content/salatampa/es/bollettino/pubblico/2021/09/07/vadem.html>

Les conseils qu'il donne sur la façon de rédiger vos propositions semblent quelque peu vagues, mais ils sont conçus pour être assez larges. Le passage clé est le Vademecum Section 5.3 :

Ce Synode pose la question fondamentale suivante : Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, doit « cheminer ensemble ». Comment ce « cheminement ensemble » se passe-t-il aujourd'hui dans votre église locale ? Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à franchir pour grandir dans notre « cheminement ensemble » ? (PD, 26)

• Directives pour rédiger une proposition

Tout en gardant à l'esprit la question fondamentale du Synode (« Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à franchir pour grandir dans notre « cheminement ensemble » ?), soyez brefs, polis et directs dans vos réponses. Nous vous suggérons de vous limiter, entre 50 et 200 mots.

Ne laissez pas quelqu'un qui le lit rapidement passer à côté de l'importance que vous accordez à l'ancienne liturgie, et qu'elle contribue à l'Église (à l'unité, aux marginalisés, etc.). Ces points doivent être pris en compte par ceux qui résument les réponses : ne leur donnez pas de raisons de l'ignorer en donnant l'impression d'être déloyaux, colériques ou extrémistes.

Terminologie : les termes de formes « extraordinaire » et « ordinaire » ne sont plus officiellement utilisés, bien que ceux qui lisent ces propositions doivent toujours les comprendre. Les mots officiellement approuvés pour la messe traditionnelle en latin sont désormais « la liturgie ancienne », « le Missel de 1962 » et « la messe de 1962 ». Cependant, toute expression claire devrait être acceptable, telle que « messe latine traditionnelle », soit le sigle MLT.

Vous aimeriez peut-être vous demander si les points suivants sont pertinents pour votre propre expérience de la manière dont l'Esprit dirige l'Église :

La MLT est souvent particulièrement appréciée des jeunes et des jeunes familles.

La MLT peut attirer les non-croyants, notamment par sa Beauté et le sens du Sacré qu'elle évoque.

Les groupes attachés à la MLT peuvent être plus diversifiés, d'un point de vue éducatif, social et ethnique que les fidèles du *Novus Ordo*.

Ces communautés attachées à la MLT sont souvent plus équilibrées si l'on considère les âges (car elles incluent des jeunes ainsi que des personnes âgées) et le sexe (car elles ne sont pas majoritairement féminines, comme le sont souvent les groupes paroissiaux du *Novus Ordo*).

Ces communautés traditionnelles se distinguent par le nombre de vocations au sacerdoce et à la vie religieuse qui en découlent, y compris aux séminaires diocésains (c'est-à-dire pas seulement aux Instituts sacerdotaux traditionnels).

Elles se sentent en sécurité et appréciées dans l'église locale et sont connues pour leur loyauté envers l'évêque et leur contribution à la vie de leurs paroisses, financièrement, socialement...

La MLT contribue à la vie liturgique du diocèse, notamment en répondant aux appels du Concile Vatican II pour le maintien du latin dans la liturgie (Sacrosanctum Concilium 36.1), la priorité au chant grégorien (Sacrosanctum Concilium 116), et la promotion de diversité liturgique (Sacrosanctum Concilium 4, 37 ; Unitatis Redintegratio 4, 17).

Là où ils se sont établis, de façon stable et sécurisée, ces groupes se sont impliqués dans de nombreuses œuvres apostoliques, y compris l'éducation et l'aide aux sans-abri.

UNE MARCHE DES MERES DE PRETRES

Des témoignages sur la contribution positive à la vie de l'Église par la liturgie traditionnelle sont également amenés à Rome en pèlerinage à pied par un groupe de mères de prêtres, qui partira de Paris.

Tous sont invités à leur envoyer des témoignages qu'ils remettront au Saint-Siège.

La version anglaise de leur site est ici :

<https://lavoieromaine.com/fr/>

En français, ici :

<https://lavoieromaine.com/le-rite-tridentin-est-une-richeesse-pour-leglise/>

En italien, ici :

<https://lavoieromaine.com/it/il-rito-tridentino-una-ricchezza-per-la-chiesa/>

La date limite est le 6 mars : Premier dimanche de Carême.

« La Voie romaine » préfère recevoir des lettres par la poste. Vous trouverez les adresses et les instructions ici :

<https://lavoieromaine.com/la-tridentine-rite-is-une-des-riches-de-l-eglise/>